

Projet pédagogique

Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P).

Du 4 septembre 2017 au 7 juillet 2018.



Contact : Marina RETIF, Coordinatrice T.A.P
Adresse : Place Auguste Gautier, 49140 – SEICHES-SUR-LE-LOIR.
Courriel : periscolaire@seiches-sur-le-loir.fr
Téléphone : 06.45.95.04.53

SOMMAIRE.

LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL.....	P.3
1- Informations générales.....	P.3
2- Les objectifs éducatifs partagés.....	P.3
L'ENVIRONNEMENT.....	P.4
1- La commune.....	P.4
2- Les locaux mis à disposition.....	P.4
3- Le public.....	P.5
4- L'équipe pédagogique d'animation.....	P.11
LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE.....	P.14
EVALUATION DU PROJET.....	P.17
LE FONCTIONNEMENT DES T.A.P.....	P.18
1- Déroulement.....	P.18
2- Les modalités d'inscription.....	P.21

LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

1- Informations générales.

Nom de l'organisateur : Mairie de Seiches-Sur-Le-Loir
Place Auguste Gautier
49140, SEICHES-SUR-LE-LOIR
02.41.76.20.37 / 06.45.95.04.53
periscolaire@seiches-sur-le-loir.fr
<http://www.seiches-sur-le-loir.fr/>

Type d'accueil : Accueil de mineurs sans hébergement

La période d'accueil : Durant l'année scolaire 2017/2018 soit :

- ❖ **1^{ère} Période** : Du 4 septembre au 20 octobre 2017.
- ❖ **2^{ème} Période** : Du 6 novembre au 22 décembre 2017.
- ❖ **3^{ème} Période** : Du 8 janvier au 23 février 2018.
- ❖ **4^{ème} Période** : Du 12 mars au 20 avril 2018.
- ❖ **5^{ème} Période** : Du 7 mai au 7 juillet 2018.

Extrait du projet éducatif territorial de la commune de Seiches-Sur-Le-Loir :

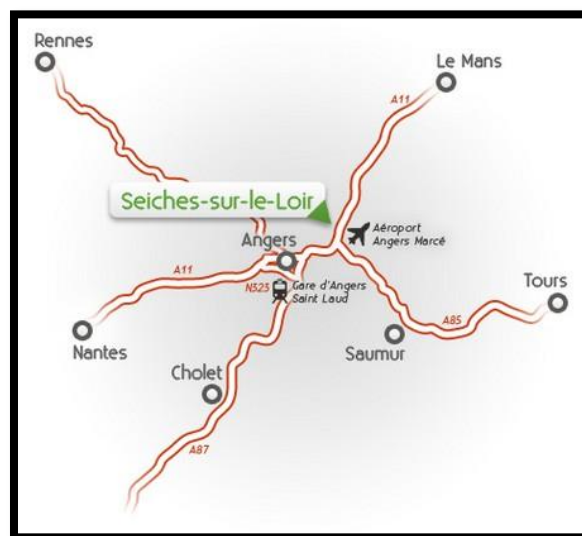
2- Les objectifs éducatifs partagés :

- ✦ Donner aux enfants la possibilité d'exprimer leurs opinions, de débattre, de participer aux décisions qui les concernent et de prendre des responsabilités.
- ✦ Permettre aux enfants de partager des loisirs collectifs dans le respect du vivre ensemble.
- ✦ Permettre aux enfants d'appréhender les enjeux du développement durable et d'en respecter les valeurs et préceptes.
- ✦ Permettre la réussite et le bien-être de chaque enfant par la pratique d'activités culturelles, patrimoniales et sportives.

L'ENVIRONNEMENT

3- La commune

Nichée dans la vallée du Loir, au cœur de l'Anjou, Seiches-Sur-Le-Loir est une ville de 2991 habitants. Commune angevine, elle se situe à 19km au Nord-Est d'Angers.



4- Les Locaux mis à disposition.

A destination des enfants de l'école élémentaire « André Moine » :

- ✦ La salle « jaune » et la salle « bleue » au sein de l'espace Villa Cipia
- ✦ 2 salles de classes inoccupées dans l'école élémentaire André Moine
- ✦ La bibliothèque de l'école élémentaire
- ✦ La Halle des sports
- ✦ Les cours de récréation
- ✦ Les préaux

A destination des enfants de maternelles « Les P'tits Quéniaux » :

- ✦ Les 2 salles de motricité de l'école maternelle
- ✦ La bibliothèque de l'école
- ✦ 2 salles d'activités
- ✦ La garderie de l'école
- ✦ Les deux cours de récréation

L'ENVIRONNEMENT

5- Le public

Les enfants scolarisés à Seiches-Sur-Le-Loir.

Durant les Temps d'Activités Périscolaires, nous prenons en charge les enfants âgés de 3 à 12 ans, habitant sur la commune de Seiches-Sur-Le-Loir pour la majorité. Il se peut que nous accueillions des enfants de d'autres communes.

Il y a deux écoles sur le territoire de Seiches-Sur-Le-Loir :

- ✦ L'école élémentaire André Moine compte 10 classes allant du CP au CM2 dont une classe pour l'inclusion scolaire (ULIS)
- ✦ L'école maternelle « Les p'tits Queniaux » compte 5 classes.

La place des enfants en situation de handicap.

Les enfants étant dans la classe pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont également accueillis au sein des TAP. Pour apprendre à les connaître et faire face aux difficultés de chacun, nous échangerons en début de période avec l'équipe éducative qui les entoure au quotidien. Ainsi, nous pourrions connaître les capacités de chacun afin d'adapter les animations à chaque enfants. De plus, Nadia LANCEUR leur AVS qui les suit au quotidien, sera présente lors des T.A.P afin d'épauler l'animateur/trice qui rencontrera des difficultés face à son groupe ou à un enfant de la classe ULIS.

L'ENVIRONNEMENT

Les caractéristiques du public – Les 3-6 ans.

MOI DANS MA TETE

L'enfant de 3 à 6 ans est curieux, c'est l'âge du questionnement et du besoin d'avoir des réponses, il ne peut se concentrer qu'un court instant, mais il a une grande mémoire et un esprit inventif, sa créativité et son imagination se développe, c'est l'âge de la fabulation et du monologue. C'est le moment où son vocabulaire s'élargit, il y a également un développement du sens du rythme, du langage et de la mémoire.. Il n'a pas de notion du temps et de l'espace, c'est pour cela qu'il a besoin de repères spatiaux temporel afin d'acquérir le sens de l'orientation de l'espace proche (loin, près, devant, derrière...), du temps proche (hier, demain), il ne se repère dans le temps que par rapport aux nuits. Il ne raisonne pas logiquement, il agit par intuition et imitation de l'adulte. Il apprend petit à petit l'autonomie.

MOI DANS MON CORPS

L'enfant a besoin de sommeil, et de sieste, il a besoin de dormir 10 à 12h par nuit. Il ne peut se concentrer que 10 à 20 minutes, il a un esprit inventif, il y a un développement de la créativité et de l'imagination, il aime raconter des histoires, c'est l'âge de la fabulation et du monologue. Il n'a pas encore la notion du danger et ressent le besoin de se mesurer aux risques, il appréhende les obstacles. Il a besoin d'activités changeantes et variées. Il n'a pas beaucoup de capacité physique mais il acquiert de plus en plus de la tonicité musculaire, la locomotion, l'appréhension, l'aptitude à imiter et créer des mouvements. Il a beaucoup d'énergie et a besoin de beaucoup de repos pour récupérer. Il a acquis les principes moteurs de bases : marcher, courir, lancer, pousser, construire, détruire... Il développe la motricité fine : gribouiller, barbouiller, toucher. Il apprend les notions de déplacements et de vitesse. La coordination de ces mouvements est en phase d'acquisition, il a besoin de mouvement et prend du plaisir à se dépenser.



MOI AVEC LES AUTRES

C'est l'âge du « non » et du « je », il est possessif, les jeux associatifs et de coopérations restent difficiles, il est égocentrique, il a le sens de la propriété, de ce qui lui appartient et de ce qui est aux autres . Le groupe est peu stable, le choix des camarades est essentiellement de nature affective. Il imite et s'identifie aux adultes, ce qui lui permet de développer peu à peu sa personnalité. L'adulte est sa référence. Cet âge marque le début de l'interaction avec l'autre. Il va commencer à apprécier jouer avec l'autres mais garde tout de même une prédilection pour les jeux individuels. On favorisera un groupe petit ce qui est nécessaire pour la construction de sa personnalité. Au niveau affectif, il a une grande sensibilité, un besoin d'amour, de câlins, de sécurité. Il y a une forte proximité avec les parents, un complexe d'Œdipe.

L'ENVIRONNEMENT

Les caractéristiques du public – Les 6-11 ans.

MOI DANS MA TETE

Entre 6 ans et 11 ans, l'enfant reste curieux, naïf et influençable, il n'a pas encore toute la notion du temps et l'espace et a besoin de beaucoup d'explication.

C'est le meilleur âge pour les apprentissages, il se pose beaucoup de questions, il a soif de connaissances. Il est de plus en plus autonome, il veut faire comme les « grands ». Il sait lire, compter et écrire. Il commence à faire preuve de comparaison, des différences, et de beaucoup plus d'attention, Il y a une maturation, en moyenne plus rapide chez les filles. Il y a un besoin de justice et d'équité. Besoin d'affection, de sécurité et de communication. Les intérêts varient et sont instables.

MOI DANS MON CORPS

C'est le moment pour apprendre de nouveaux mouvements, des facilités d'acquisition motrices de bases, ils sont latéralisés et commencent à développer un véritable équilibre ce qui leur permet une meilleure coordination et des gestes de plus en plus précis. Ils ont besoin de compétition, de se mesurer à l'autre. Il y a une prise de conscience de son corps et de sa personne. Il y a un besoin d'expérimenter, de créer et de manipuler. Il a beaucoup d'énergie mais a notamment besoin de beaucoup de repos, il a besoin de 10h de sommeil par nuit pour récupérer de sa journée.

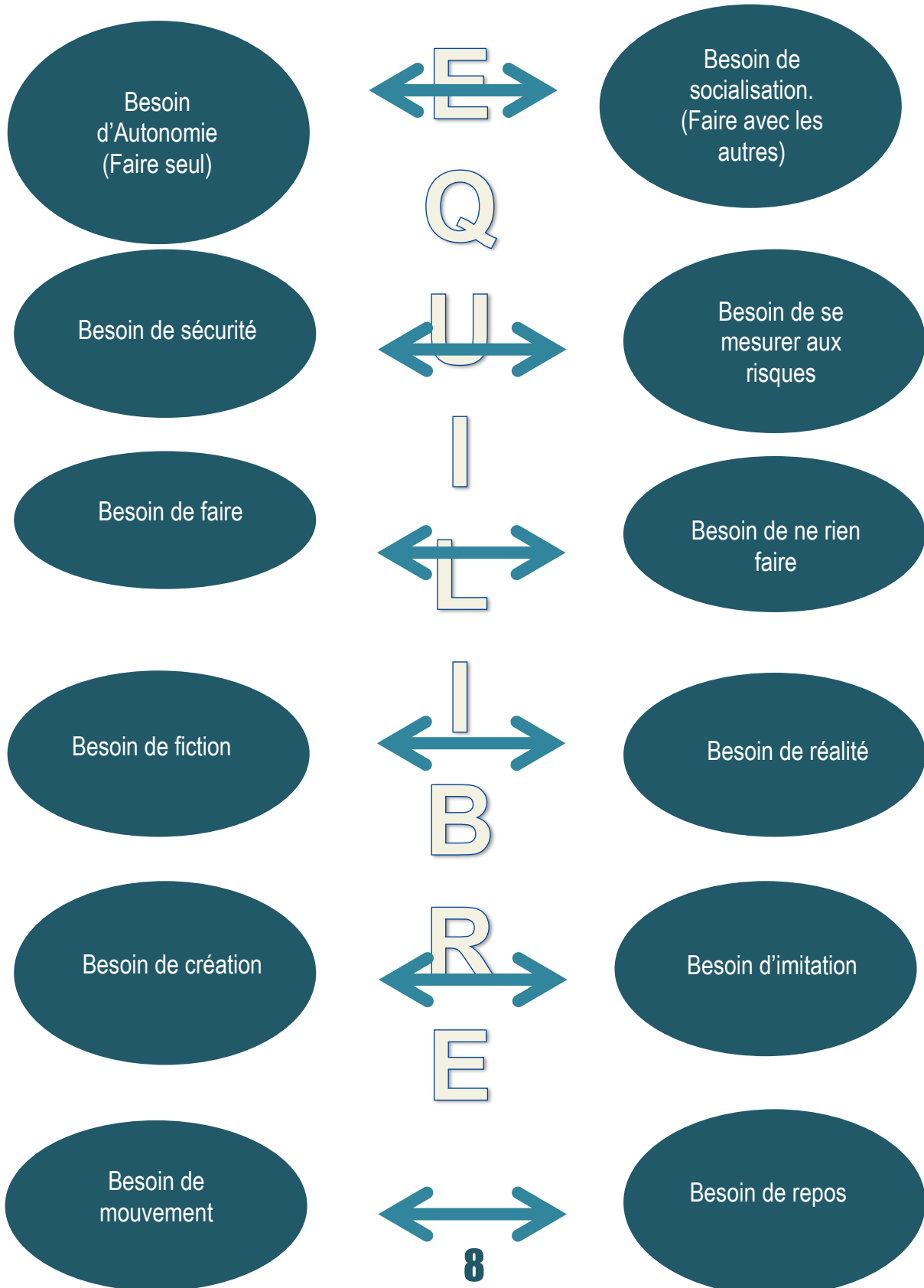


MOI AVEC LES AUTRES

Nous pourrions constater une disparition progressive de l'égoïsme et une période de latence, ou ils n'ont pour eux aucun problème. Ils vont commencer à s'identifier aux copains ils cherchent d'autres modèles que celui des parents. La mixité peut commencer à poser des problèmes, il y a une séparation des sexes (garçon/fille). La socialisation s'affirme : la bande de copains, la règle... L'enfant va également s'intéresser au sexe opposé afin de comprendre, il s'identifiera à d'autres personnes que ces parents. Il va être rancunier, c'est le début des rapports conflictuels, il y a un début de rébellion.

L'ENVIRONNEMENT

Les besoins fondamentaux de l'enfant.

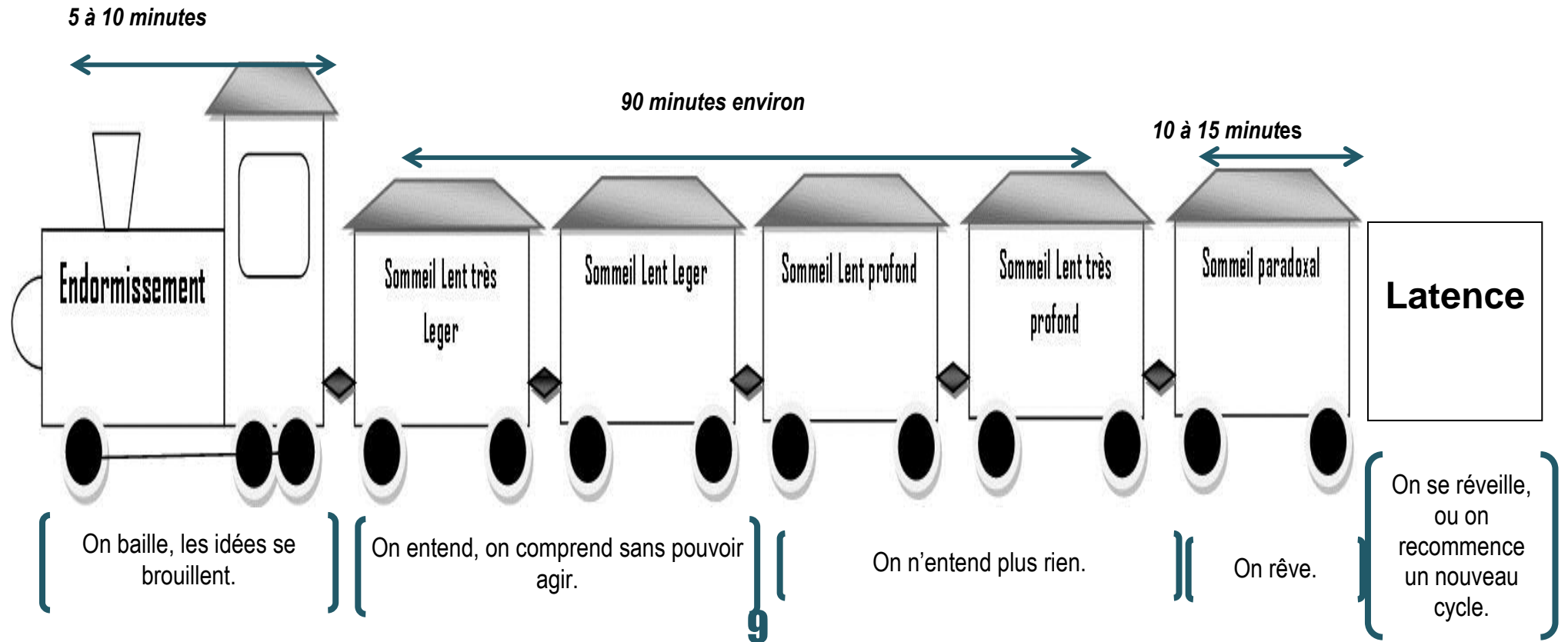


L'ENVIRONNEMENT

Les rythmes de l'enfant.

Le train du sommeil :

Un train est égal à environ 1h30 de sommeil dont le corps a besoin, une nuit est égale à 4 ou 5 trains du sommeil selon les personnes.



L'ENVIRONNEMENT

La Journée

8h30-11h : Les performances cognitives sont hautes, c'est un moment favorable à la concentration soutenue. La période de 8h à 9h n'est néanmoins pas propice aux activités impliquant des efforts difficiles, la mémoire à court terme est à son maximum d'efficacité vers 10h, c'est le moment où l'apprentissage de nouvelles connaissances ou techniques sera favorable.

11h – 14h: L'enfant présente le minimum de performances intellectuelles, il ressent de la fatigue, c'est une période de faible vigilance peu favorable aux efforts difficiles et à la concentration. C'est aussi un moment où le repos doit être privilégié.

14 h : Le pic de vigilance augmente, mais la mémoire à long terme ne se remet en place qu'aux alentours de **15h30**, il y a un pic de réceptivité, on favorisera les activités ludiques et sportives.

17 h : Le pic de vigilance redescend petit à petit jusqu'au coucher, il faut privilégier des activités plus calmes.

La semaine

Le lundi : C'est le jour où les enfants présentent le plus de fatigue. Le week-end est la cause de la désynchronisation rythme enfant / rythme scolaire. Il y a en général des ruptures importantes occasionnées par la reprise d'un rythme social. Le rythme veille-sommeil est alors très souvent perturbé.

Le mardi, mercredi et jeudi : Ce sont les jours où les enfants sont le plus en forme, il y a une récupération du rythme habituel qui rend l'enfant plus disponible à l'apprentissage et aux différents efforts.

Le vendredi : C'est un jour variable selon les enfants. En maternelle, la fatigabilité est évidente.

L'année

Les vacances représentent des ruptures de rythme, et ne sont bénéfiques qu'après une première semaine. La période de l'année la plus difficile reste l'automne et la fin de l'hiver.

Les activités proposées aux enfants prendront en compte leur rythme en fonction de l'heure, du jour et de la période. Le vendredi, nous favoriserons les temps pour soi qui permettent à l'enfant de faire l'activité de son choix en groupe.

L'ENVIRONNEMENT

6- L'équipe pédagogique d'animation :

Sa composition et sa présentation.

L'équipe pédagogique, pour l'année 2016/2017, est composée d'au moins :

- ❖ D'une coordinatrice pour les 2 sites
- ❖ De 7 animateurs pour l'école maternelle
- ❖ De 7 animateurs pour l'école élémentaires dont 1 animateur/trice volant qui est là en cas d'absence ou bien en renfort sur les groupes et A.V.S qui suit la classe U.L.I.S.

Nous pouvons varier le nombre d'animateur présent sur les TAP si le nombre d'enfant évolue, en respectant les taux d'encadrements en vigueur. Dans le respect des taux d'encadrement réglementaire, au moins 50 % de l'équipe est diplômée du BAFA ou équivalent. Le taux légal d'encadrement lié au PEDT est de 1 animateur/trice pour 18 enfants âgés de plus de 6 ans et 1 animateur/trice pour 14 enfants âgés de moins de 6 ans.

Cadre de travail de l'équipe pédagogique :

Aucune consommation d'alcool et de drogues ne sera tolérée pendant l'encadrement des enfants.

- Les plannings horaires de l'équipe d'animation.

Le planning horaire de l'équipe d'animation élémentaire :

Mardi	Jeudi	Vendredi	Total Horaire	Quoi ?	Où ?
15h00 -15h45	15h00 -15h45	15h00 -15h45	2h15	Préparation TAP	Mairie
15h45- 16h30	15h45- 16h30	15h45- 16h30	2h15	Animation TAP	Ecole
16h30 - 17h00	16h30- 17h00	16h30- 17h00	1h30	Sortie des enfants	Ecole
6h/ semaine + 3h de réunion par période					

Le planning horaire de l'équipe d'animation maternelle :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Total Horaire	Quoi ?	Âge des enfants
POIRIER Maryse / JAUNATRE Sylvie/ DESMARRES Maïna/SAINTY Blandine	8h-8h30		8h-8h30		1h	Préparation TAP	PS1-PS2 / MS - GS
	15h30-15h45	15h30-15h45	15h30-15h45	15h30-15h45	1h	Préparation TAP	
	15h45-16h30	15h45-16h30	15h45-16h30	15h45-16h30	3h	Animation TAP	
	16h30-16h45	16h30-16h45	16h30-16h45	16h30-16h45	1h	Sortie TAP	
6h + 3h de réunion de pré- paration par période.							

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Total Horaire	Quoi ?	Âge des enfants
BELLIARD BERANGERE / RIOU Thérèse	15h15-15h45	15h15-15h45	15h15-15h45	15h15-15h45	2h	Préparation TAP	MS-GS
	15h45-16h30	15h45-16h30	15h45-16h30	15h45-16h30	3h	Animation TAP	
	16h30-16h45	16h30-16h45	16h30-16h45	16h30-16h45	1h	Sortie TAP	
6h + 3h de réunion de préparation par période.							

Le rôle de chacun.

Chaque membre de l'équipe est garant et respectueux des lois et règles en vigueur. Il est garant du projet pédagogique et doit à tout instant conserver une attitude propre à l'éducation, à l'épanouissement et au bien être des enfants (Attention portée au vocabulaire employé, pas de violence verbale, physique et affective).

Le rôle de la coordinatrice :

- ❖ Elle est garante des orientations éducatives.
- ❖ Elle a pour responsabilité le bon fonctionnement des TAP tant sur le plan humain, matériel et administratif.
- ❖ Elle établit le projet pédagogique en lien au projet éducatif de territoire.
- ❖ Elle participe activement aux opérations nécessitées par le projet pédagogique en veillant à l'élaboration des plannings et des projets d'animation.
- ❖ Elle veille au respect du projet pédagogique et éducatif.
- ❖ Elle a un rôle formateur auprès des animateurs.
- ❖ Elle gère le budget de fonctionnement.
- ❖ Elle organise et répartit les tâches du personnel d'encadrement.
- ❖ Elle est garante des bonnes relations avec les familles et les différents acteurs à qui elle a à faire.
- ❖ elle effectue la gestion administrative quotidienne.

Le rôle de de chaque animateur au sein de l'équipe d'animation :

- ❖ Il est présent et disponible.
- ❖ Il est ponctuel.
- ❖ Il a pour responsabilité, en relation avec la direction, l'animation d'un groupe d'enfants.
- ❖ Il doit être motivé et en toutes circonstances se sentir pleinement responsable à l'égard des enfants, des familles.
- ❖ Il est responsable de l'organisation, de la réalisation et du contenu des activités proposées aux enfants en fonction de leurs besoins, de leurs âges et de leurs possibilités.
- ❖ Il doit veiller à son comportement, à sa tenue et son langage.
- ❖ Il doit participer aux réunions.
- ❖ Il doit respecter le rythme de vie des enfants

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE.

1- PERMETTRE AUX ENFANTS DE VIVRE ENSEMBLE

↓

En constituant des groupes différents à chaque période afin de permettre une mixité des âges, des sexes et du milieu social.

↓

En mettant en place avec eux des règles de vie mettant en lien celle des T.A.P et de l'école.

↓

En permettant aux enfants de la classe ULIS de participer aux T. A.P avec les autres enfants.

2- SENSIBILISER LES ENFANTS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

↓

En leur proposant des activités autour de la découverte de l'environnement.

↓

En les sensibilisant au tri sélectif et à la récupération de matériel.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRES.

3- PERMETTRE AUX ENFANTS DE PRENDRE PART AU DÉROULEMENT DES T.A.P.

↓

En leur permettant à chaque fin de période de choisir l'activité qu'ils désirent faire pour la future période par le biais d'un outil.

↓

En leur permettant de s'exprimer quant à leurs envies et leurs ressentis lors de bilans.

↓

En leur apprenant à valoriser leurs créations en organisant une exposition à chaque fin de période.

↓

En favorisant l'écoute de chacun.

4- RESPECTER LES RYTHMES DE VIE ET LES BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS.

↓

En proposant des activités adaptées à la période de l'année ainsi que de la semaine.

↓

En proposant des activités respectant le rythme des enfants

↓

En adaptant l'activité à la tranche d'âge visée.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRES.

5- DEVELOPPER L'OUVERTURE D'ESPRIT, LA CURIOSITE, LA CREATION ET LA COMMUNICATION.



En leur proposant des activités sportives ludiques et variées.



En leur proposant des activités de réflexion notamment autour des sciences et de la robotique.



En leur permettant de participer à des activités de créations manuelles.



En leur permettant de connaître leurs droits et leurs devoirs en lien avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).



En leur permettant de découvrir l'archéologie et le monde qui nous entoure.

Evaluation du projet

1) Permettre aux enfants de vivre ensemble :

- A-t-on remarqué une cohésion de groupe plus importante ?
- Il y a-t-il des enfants qui ont exprimé leur ressenti de bien être ?

2) Sensibiliser les enfants au développement durable.

- Les enfants ont-ils l'automatisme du tri sélectif ?
- Les enfant ont-ils compris l'importance d'utiliser du matériel de récupération ?

3) Permettre aux enfants de prendre part au déroulement des T.A.P

- Les enfants ont-ils exprimé des envies de changement quant aux TAP ?
- Les autres acteurs de l'éducation des enfants ont-ils eu besoin d'effectuer des retours ?
- Les outils mis en place fonctionnent-ils ?
- Est-ce que chaque enfant a pu participer à l'activité qu'il avait choisi ?
- La mise en place des temps de valorisation a-t-elle été bénéfique ?
- Il y a-t-il eu une baisse du taux de fréquentation aux T.A.P ?

4) Respecter les rythmes de vie et les besoins fondamentaux des enfants

- Les enfants ont-ils exprimé ou laisser paraître une plus grosse fatigue à certaines périodes ?
- Ont-ils pu participer à chacune des activités proposées au sein de leurs groupes ?

5) Développer l'ouverture d'esprit, la curiosité, la création et la communication.

- Est-ce que les activités proposées ont été variées et diverses ?
- Les enfants ont-ils eu l'occasion de pousser leur réflexion ?

LE FONCTIONNEMENT DES T.A.P

1- Déroulement.

Les horaires et les plannings hebdomadaires. :

ECOLE MATERNELLE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h30	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire
8h45-11h45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h45 - 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Accueil Péricolaire	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30-15h45	Classe	Classe		Classe	Classe
15h45-16h30	T.A.P	T.A.P		T.A.P	T.A.P
16h30-18h	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire		Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire

ECOLE ELEMENTAIRE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h50	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire
9h-12h	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h-13h45	Pause méridienne	Pause méridienne	Accueil Péricolaire	Pause méridienne	Pause méridienne
13h45-15h45	Classe	Classe		Classe	Classe
15h45-16h45	Classe	T.A.P		T.A.P	T.A.P
16h45 - 18h00	Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire		Accueil Péricolaire	Accueil Péricolaire

LE FONCTIONNEMENT DES T.A.P

L'organisation annuelle des périodes.

Après chaque vacances scolaires, une nouvelle période est mise en place et des activités différentes de la période précédente sont proposées aux enfants.

Pendant la première semaine, les enfants prennent connaissance de leurs groupes, une présentation de l'activité est effectuée par l'animateur/trice.

Pour les élémentaires, durant la dernière semaine de chaque période, une séance est consacrée au choix de l'enfant afin que celui-ci puisse choisir l'activité qu'il désire pratiquer après les vacances, ce temps se fait sous la forme d'un outil.

Ensuite, la coordinatrice les répartie en fonction de leurs choix, il y a également un temps de valorisation qui se déroule le dernier jour avec une exposition et une présentation de leurs créations aux autres groupes.

Pour les maternelles, la constitution des groupes est faite par classe afin qu'ils puissent conserver leurs repères et que la transition école/TAP se fasse plus aisément.

L'organisation sur le terrain

- **A l'école élémentaire « André Moine ».**

A chaque période, les groupes d'enfants sont constitués en fonction de la thématique qu'ils ont choisie, tout au long de la période ils évolueront autour de cette activité.

15h45 : ***Transition enseignant/animateur***

Les enseignants restent avec leurs classes. Les animateurs récupèrent leurs groupes et effectuent l'appel des enfants, puis, se déplacent vers leurs lieux d'activité.

15h55 : ***Temps d'activités.***

16h35 : ***Transition Animateur/sortie***

Tous les groupes ont un point de regroupement, les animateurs se positionnent toujours au même endroit sur la grande cour afin que les parents et les enfants aient un repère quant aux lieux de sortie.

Deux animateurs se déchargent de leurs groupes en les confiant à deux autres animateurs.

Un animateur s'occupe des « rentrent seuls » en les pointant et leur ouvrant le portail.

Un animateur effectue la sortie cars et taxis en les pointant et en les emmenant aux cars et aux taxis.

16h45 : Ouverture du portail afin d'effectuer l'accueil des parents. Contrôle des sorties par le pointage des enfants. Toutes les sorties se font sur la grande cour sauf les enfants prenant le car ou le taxi.

17h00 : Fermeture du portail. Les enfants restants vont à la garderie.

LE FONCTIONNEMENT DES T.A.P

- A l'école maternelle « Les P'tits Queniaux ».

15h45 : **Transition enseignant/ animateur**
Les enfants réveillés qui participent aux TAP vont en récréation, ensuite, l'équipe d'animation regroupe les enfants et effectuent l'appel et le pointage.

15h55 : **Temps d'activités** - Ateliers pour les moyennes et grandes sections.
Temps d'activités - Une animation est proposée aux petites sections par une animatrice tandis que l'autre animatrice anime l'atelier « pôles libres ».

16h30 : **Transition animateur/sortie**
Chaque enfant récupère son cartable et rejoint son groupe. Les enfants sont récupérés par les personnes mentionnées sur leurs fiches sanitaires.
En parallèle, un animateur prend en charge les enfants qui doivent prendre le car afin de les y emmener.

17h00 : Les enfants restants partent en garderie.

- **Les cas particuliers.**

- ❖ En cas d'absence d'un intervenant ou d'un animateur :

En cas d'absence d'un intervenant, les enfants seront pris en charge par l'animateur volant qui est là en cas d'absence.

- ❖ En cas de pluie :

En cas de pluie, si l'activité proposée a lieu habituellement en extérieur, une solution de repli sera proposée. L'intervenant sera présent et proposera un atelier en intérieur.

- ❖ En cas d'accident :

En cas d'accident, type petit bobo : Une trousse à pharmacie sera disposée dans chaque lieu d'intervention des TAP. Si l'animateur est seul avec son groupe d'enfants, il devra contacter la coordinatrice qui viendra soigner l'enfant. Si l'animateur n'est pas seul, il pourra se détacher pour soigner l'enfant. Les soins apportés devront être notés dans le cahier d'infirmerie présent dans chaque trousse à pharmacie. Tout manque de fourniture devra être signalé à la coordinatrice.

LE FONCTIONNEMENT DES T.A.P

❖ En cas d'accident plus grave :

- Prévenir la coordinatrice des TAP –
- Appeler le 15 pour connaître les premiers soins à apporter en attendant l'arrivée des secours.
- Appeler les parents (si les secours jugent le départ aux urgences sans attente, l'animateur partira en ambulance avec le blessé et restera en contact avec la famille. Si l'évacuation peut attendre, les secours attendront la famille pour partir aux urgences)
- Préparer la fiche sanitaire de l'enfant en attendant les secours.

2- Les modalités d'inscription

Pour que l'enfant puisse participer aux TAP, son inscription est obligatoire. Il est donc indispensable de compléter une demande d'inscription et la retourner en mairie, celle-ci est disponible sur le site internet de la ville : www.seiches-sur-le-loir.fr. L'inscription se fait à l'année. Si l'enfant ne souhaite ou ne peut plus participer aux TAP, la famille doit en informer par écrit le service des affaires scolaires de la mairie au moins un mois avant le début de la nouvelle période.

Il est également précisé que l'inscription porte sur l'ensemble des créneaux TAP de la semaine. En cas d'absence sur un créneau, aucune remise tarifaire ne sera appliquée.

• Les tarifs

Les TAP sont facturés à chaque fin de période (entre chaque vacance scolaire). Toute période commencée sera due. Le tarif est de 11€ par enfant et par période.